Société des amis de Clairac
HISTOIRE & PATRIMOINE

Lettre d'information n°1 Mai 2018

Les statuts



Comme pour toute association de type loi de 1901, les statuts de la Société des amis de Clairac ont été déposés en préfecture. Ils peuvent vous être transmis sur simple demande, mais sans tarder, **retrouvez-en des extraits** page 2.

Les projets



En créant la Société des amis de Clairac, nous vous annoncions plusieurs projets, à court, moyen, et long terme. **Où en sommes-nous aujourd'hui** entre le site internet, le colloque du 2 juin, le recensement des richesses patrimoniales de Clairac…

Les adhérents



Depuis le lancement de l'association en février 2018, vous avez été nombreux à nous rejoindre ; plus de 150 adhérents représentant près de 200 personnes. En page 4, **découvrez qui vous êtes…**

Le site internet



Grâce à l'énergie de notre trésorier… le site internet de la Société est d'ores et déjà une référence pour l'histoire de Clairac. http://amisdeclairac.free.fr
Venez naviguer avec nous au fil de ses pages !



Une nouvelle association pour Clairac

Relancer la connaissance du passé de Clairac, collecter mémoire et traditions, mais aussi faire prendre conscience à chacun de toute cette richesse pour envisager l'avenir en protégeant ce qui peut l'être. Il est beaucoup question de patrimoine depuis quelques mois. Alors, trois Clairacais – Frédérique Blin, Michel Lajoie, Clair Morizet – se sont lancés dans cette belle aventure au début de l'année 2018.

Même si l'histoire se transmet de génération en génération, les récits s'effilochent, et ceux qui s'installent sont curieux de connaître ce qu'a été leur nouvelle patrie. La fière devise de Clairac « Ville sans roy, soldats sans peur » en interpelle plus d'un sur les raisons qui ont fait choisir ces mots redoutables ; l'histoire nous réserve de belles surprises !

Est-il encore utile de dire l'ancienneté de notre village, son histoire, son abbaye, ses riches cultures ? Cette petite ville du Lot-&-Garonne compta au fil des siècles nombre de paysans, de vignerons, de négociants, de marchands, de bateliers ; une abbaye grâce à laquelle les rois de France devinrent chanoines de St-Jean-de-Latran à Rome ; une terre fertile dont on dit qu'elle vit apparaître la culture rationnalisée des pruniers pour en exploiter leurs belles prunes d'ente, mais aussi celle du tabac dès les années 1530 ; des coteaux bien exposés où la vigne permettait la production de vins fameux, dont les « vins pourris » qui n'avaient rien à envier aux sauternes bordelais ; une rivière généreuse – même si parfois impétueuse – qui permit très tôt de développer un

…suite en page 2



...suite de la page 1

Dans la seconde moitié du XXe siècle, l'acharnement d'un érudit local, Claude Martin – disparu en février dernier – garda en éveil l'attention de certains. Aujourd'hui, les études sur Clairac et son histoire reprennent, comme l'a montré l'exceptionnel succès du colloque ***Clairac et son abbaye*** en mai 2016, au cours duquel des aspects inconnus de l'abbaye bénédictine furent révélés par des intervenants de renom. Le 2 juin prochain, le deuxième colloque sera consacré à ***la Réforme à Clairac*** : plusieurs universitaires et historiens en seront les principaux intervenants. Et déjà, certains réfléchissent au 3e colloque, consacré au XVIIIe siècle, sans oublier en 2021 le 4e centenaire du siège de Clairac, en août 1621.

Extraits des statuts

Conformément à la loi de 1901 sur les associations, nos statuts ont été déposés à la préfecture du Lot-&-Garonne. Leur texte complet pourra vous être envoyé sur simple demande. Vous en trouverez ci-dessous quelques extraits :

« **Article 1**.

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Société régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre « Société des amis de Clairac. Patrimoine et histoire ».

Article 2 – Objet.

Cette Société a pour but de concourir au rayonnement culturel de Clairac (47320, Lot-&-Garonne), de son histoire et de son patrimoine, de développer, promouvoir et soutenir des manifestations culturelles et la diffusion des connaissances sur Clairac. La Société réunit à cet effet toutes les bonnes volontés et toutes les activités désireuses de s'intéresser à Clairac. Elle peut s'agréger des groupements locaux artistiques, historiques ou littéraires susceptibles de l'aider dans sa tâche.

Article 3 – Siège social.

Elle a son siège social à Clairac, Mairie de Clairac, place de l'Hôtel de Ville, 47320 Clairac. Il pourra être transféré en tout autre endroit par simple décision du Conseil d'administration que notifie l'Assemblée générale. »

Qui sommes-nous ?

La Société des amis de Clairac a été créée par des amoureux de leur village, de son patrimoine et de son histoire. Nombre de Clairacais y sont sensibles, le temps était venu de mobiliser les énergies pour faire naître de nouvelles actions.

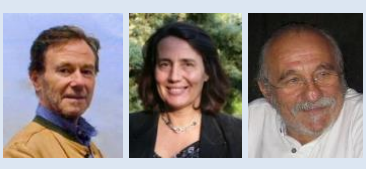
Trois passionnés sont à la manœuvre, qui ont leurs racines aux bords du Lot :

Clair Morizet est éditeur ; il a successivement travaillé au Centre Pompidou, aux éditions Citadelles & Mazenod, au musée du quai Branly, et aujourd'hui au Centre des monuments nationaux. D'origine clairacaise, il est président de la Société.

Frédérique Blin s'est installée il y a deux ans à Clairac, où elle venait depuis toujours chez ses grands-parents Tramond. L'agence de design créée par le couple Blin il y a 22 ans y a été relocalisée, tout en gardant un bureau à Madrid et une représentation à Shanghai : le XXIe siècle au cœur de l'Aquitaine. Elle est la secrétaire générale de l'association.

Michel Lajoie, après avoir travaillé aux Affaires Étrangères (DGRCST) a enseigné la mécatronique en classes prépa à Paris. Il vient de se replier à Clairac et vit désormais dans la maison qui l'a vu naître. Il est trésorier et responsable web.

La Société des amis de Clairac a son siège à la mairie de Clairac, 47320 Clairac.





Nos projets

Depuis le début de cette année, nous vous faisons de premières propositions pour valoriser le patrimoine et l'histoire de Clairac.
D'ores et déjà un site internet, dont les pages évoluent chaque jour, exprime ce que veut être notre association : mettre à la disposition des adhérents une documentation aujourd'hui éparpillée dans différents fonds d'archives, publiques ou privées. Des bases de données existent, mais elles restent trop souvent confidentielles : Notre site, dont certaines pages ne sont accessibles qu'aux adhérents, vous en donne les références et, si nécessaire, le mode d'emploi. Il pourra proposer des visites virtuelles dans Clairac, dans son passé et son histoire (ci-contre).
Dans l'immédiat, la Société s'engage dans des actions très concrètes, comme la coordination du deuxième colloque, le 2 juin 2018 à la salle du Lot, sur le thème de **La Réforme à Clairac, XVIe et XVIIe siècles**, en lien avec la mairie, la Société académique d'Agen et les Archives départementales de Lot-&-Garonne (voir page 6).
La Société publie cette première lettre d'information destinée à créer du lien, vous informer sur les actions, et publier des articles inédits.
Au début de l'été, une assemblée générale sera convoquée afin que chacun puisse s'exprimer et valider les actions engagées. Avec la bonne volonté des adhérents, un inventaire des éléments remarquables du patrimoine de Clairac pourra être lancé, afin de les valoriser auprès des Clairacais et des visiteurs.
C'est aussi en faisant appel à la mémoire des Clairacais, à travers vous, qu'une réflexion pourra être lancée sur la manière de localiser et identifier les archives disponibles sur Clairac ; non seulement la mémoire écrite, mais aussi la mémoire orale que nos anciens conservent encore. Bref, un grand nombre de chemins ne demandent qu'à être défrichés et pourront s'ouvrir à nous si nous sommes nombreux !

Le musée de Clairac

Au milieu du XXe siècle, le peintre Maurousel y créa son « musée », réunissant un joyeux bric-à-brac. Donnée à la mairie, la belle maison du XVIe siècle fut investie dans les années 1970 par Claude Martin qui y créa un passionnant musée de la Réforme à Clairac. Et aujourd'hui ?



Sur le site…

- Les cultures qui ont fait la richesse de notre village,
- Les hommes et femmes d'exception qui y sont nés ou qui y ont vécu, et qui ont connu une célébrité parfois hors de nos frontières,
- Les éléments de patrimoine dispersés au long des rues ou des routes avoisinantes,
- L'abbaye, naturellement, dont le destin dépasse nos frontières puisque pendant près de deux siècles elle fut rattachée au chapitre de St-Jean-de-Latran, à Rome,
- Plus près de nous, des histoires étonnantes comme celle de l'École navale, réfugiée à Clairac pendant la Seconde Guerre Mondiale,
- Les cartes postales anciennes, une mine d'informations pour qui sait les lire en détail,
- Les « vieux papiers » auxquels nous ne pensons pas toujours mais qui révèlent l'activité commerciale et marchande de Clairac : que n'apprend-on pas à travers la facture d'un commerçant il y a un siècle ou plus,
- Un plan original interactif qui permettra bientôt au visiteur d'apprécier le patrimoine,
- Des liens vers les autres associations qui, à Clairac et alentour, mais aussi en France, agissent dans le même sens que nous, ou de manière complémentaire.
- Et encore beaucoup d'autres trésors…

http://amisdeclairac.free.fr



Adhérents, qui êtes-vous ?

Le dimanche 4 février 2018 (photo ci-dessus), lorsque nous sommes venus à votre rencontre, salle Tivoli, nous avons été touchés de vous voir si nombreux ! Vous étiez près de 70 pour écouter la présentation de notre projet associatif. Dans un premier temps, Clair Morizet, Frédérique Blin, et enfin Michel Lajoie ont présenté la Société, grâce à la projection d'un PowerPoint qui présentait le détail des actions envisagées, enrichi de nombreux documents anciens.

Mais depuis cette date… votre enthousiasme pour adhérer nous a encore plus impressionnés ! Très vite, comme des cercles concentriques à la surface du Lot, vos adhésions nous sont arrivées de Clairac, des alentours, du Lot-&-Garonne, de la France entière, et même… de Hollande, d'Angleterre, de Suisse, des Etats-Unis, du Guatemala ou d'Australie !

Un tiers des Amis (47) vit à Clairac, auxquels nous devons ajouter 28 Lot-&-Garonnais. 26 Parisiens, mais… qui ont souvent le cœur dans le Sud-Ouest, et 28 dispersés à travers la France ! À ceux-ci, il nous faut ajouter 9 amis qui résident en dehors de nos frontières…

On pourrait être surpris de ces adhésions venues de l'étranger, mais ce serait oublier que l'histoire de Clairac est également faite de la diaspora huguenote qui, dès le XVII[e] siècle, dut quitter la France en raison de sa foi. En 2018, l'attachement de leurs descendants à leur terre ancestrale reste indéfectible, comme le prouva en juillet 2017 le rassemblement de 70 membres de la famille Dutilh, venus de Hollande, d'Angleterre, de Suisse, d'Espagne ou de Turquie pour remettre leurs pas dans ceux de leurs aïeux.



Radiographie

Au 1er mai 2018, nous avions reçu 146 adhésions, ce qui représente **198 adhérents** compte-tenu des adhésions de couples.
109 femmes et 89 hommes, la parité est presque au rendez-vous…

Les tarifs

4 tarifs sont proposés à ceux qui veulent nous rejoindre :

☐ Membre actif (10 €)
☐ Couple (15 €)
☐ Membre donateur (30 €)
☐ Membre bienfaiteur (à partir de 50 €)

En page 8 de cette lettre d'informations, vous trouverez un bulletin d'adhésion pour faire adhérer vos proches.

Un avantage…

À l'occasion du colloque ***Clairac et la Réforme***, des *Actes* seront publiés, reprenant les interventions et plusieurs autres études inédites. Ils seront édités par la Société académique d'Agen. En tant que membre de notre Société, vous bénéficierez d'un tarif préférentiel.

Le site en pratique…

Depuis sa mise en ligne, le site internet a été consulté par un grand nombre d'entre vous ; mais certains connaissent encore quelques difficultés pour se connecter. Aussi, en voici un mode d'emploi.
La partie supérieure comporte deux zones :



Zone d'informations et menu de présentation de l'association accessible à tous.

Zone d'administration accessible après connexion.

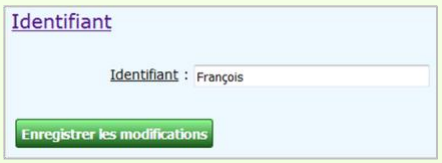
Après connexion, un appui sur le bouton « mon compte » permet d'accéder à vos informations personnelles et éventuellement de les modifier.



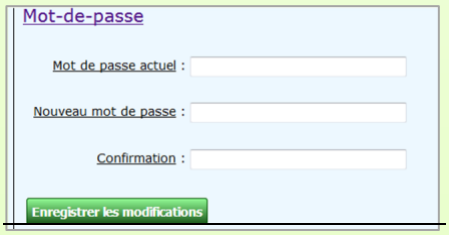


Dans les données personnelles, seuls les champs soulignés comme le nom ou le prénom sont obligatoires. Les champs en italiques sont optionnels.
Ces données sont stockées dans notre base de données (serveur Apache de FREE) et seront détruites sur simple demande lorsque vous ne renouvellerez pas votre adhésion.

mais encore…



Lors de la validation de votre adhésion, l'identifiant qui vous est attribué par défaut est votre adresse électronique (email).
Vous pouvez le modifier autant de fois que vous le désirez… En revanche, si vous l'oubliez, il vous faudra nous contacter à l'adresse suivante : amisdeclairac@free.fr pour pouvoir le récupérer.



Lors de la validation de votre adhésion, un mot de passe aléatoire de douze caractères vous est attribué. Vous pouvez le modifier dans cette rubrique.
Si, lors de la connexion, vous ne vous en souvenez plus, il vous suffira de cliquer sur le bouton « mot de passe oublié » pour en recevoir immédiatement un autre par mél.
Votre mot de passe n'est pas conservé en clair dans la base de données. Il subit une opération de « hachage » qui le rend illisible.
Par exemple, le mot de passe :
Sous_les_ifs_noirs_qui_les_abritent
devient après hachage:
$2y$10$c9NfgmVPCJiY1iP/xH3EC.avmtjKW9iRfmUecstsaA1.wC1f9G1bS
C'est cette dernière forme qui est enregistrée.
Si vous voulez complexifier votre mot de passe (et c'est recommandé) il vaudrait mieux le changer en par exemple :
Sous !les ?ifs ;noirs/qui&les@abritent
qui est une forme plus sécurisée et qui donnerait après hachage :
$2y$10$o3Tzm9MSFv034gQC6NfoMuleKYKuiwZjSIrgUOnnAJAKJc9RWK8je
Il y a encore mieux au niveau sécurité mais il faut aussi rester raisonnable !

Pour finir ce petit tour du propriétaire, prenez l'habitude de cliquer sur le bouton « **déconnexion** » lorsque vous avez fini votre navigation. Ceci a pour effet de fermer les accès à la base de données et de détruire toutes les variables de votre session.
Si vous ne le faites pas, toute personne ayant accès à votre ordinateur pourra se connecter et se faire passer pour vous. Au niveau des Amis, ça poserait peu de problèmes mais qu'en serait-il avec une connexion bancaire ?



En mai 2016

Le colloque *Clairac et la Réforme*

La municipalité de Clairac, l'Académie d'Agen et les Archives départementales de Lot-et-Garonne présentent le colloque ***Clairac et la Réforme – XVI^e^ et XVII^e^ siècles***, le samedi 2 juin 2018 (9h30 – 17h30), à Clairac. Il sera organisé par la Société des amis de Clairac.

Il fait suite au colloque « Clairac et son abbaye », en mai 2016, qui rencontra un vif succès et donna lieu à la publication d'actes, toujours disponibles à la Société académique d'Agen. Environ 200 personnes assistèrent à cette journée exceptionnelle durant laquelle les communications renouvelèrent la connaissance de l'abbaye bénédictine de Clairac, son don par Henri IV au chapitre de Saint-Jean-de-Latran, jusqu'à sa vente comme Bien national en 1792. Monseigneur Louis Duval-Arnould, abbé de Clairac en titre à Saint-Jean-de-Latran était l'hôte d'honneur de la journée.

Cette année, ce sont les liens de Clairac et de la Réforme qui seront abordés, depuis que, en 1530, Marguerite de Navarre, sœur du roi de France, nomma à la tête de l'abbaye Gérard Roussel qui instilla les germes de la Réforme dans ce haut lieu bénédictin. Mais aussi 1568 quand l'abbé Geoffroy de Caumont se convertit avec l'ensemble des moines, et épousa dans l'église abbatiale la riche Marguerite de Lustrac, 1621 où le jeune roi Louis XIII vint en personne assiéger Clairac qui résista 15 jours aux troupes royales – la légende prétend que le mot de parpaillot apparut à cette occasion, les fiers Clairacais affublés de drap blanc tels des papillons effrayant les assiégeants, la nuit sur les remparts –, ou encore la démolition du temple en 1686 au lendemain de la Révocation de l'Édit de Nantes.

La modération de la journée sera assurée par **Nicole Lemaître** (professeur émérite d'histoire, université de Paris I Panthéon-Sorbonne).

Les *Actes* en seront édités au printemps 2019 par la Société académique d'Agen.

Programme

Introduction, Nicole Lemaître

Catholiques et protestants à la cour de Nérac (1576-1588), Bernard Barbiche (professeur émérite, école nationale des Chartes)

Le Synode de Clairac de 1560, et l'organisation militaire des églises réformées, Serge Brunet (professeur d'histoire moderne à l'université Paul-Valéry Montpellier III)

La prise de Clairac en 1621 : Louis XIII et les 400 coups, Daniel Christiaens (membre de la Société académique d'Agen)

Déjeuner, suivi de visites thématiques

Gérard Roussel, abbé de Clairac et évêque réformateur d'Oloron, Philippe Chareyre (professeur en histoire moderne, université de Pau)

La Correspondance de Mgr Joly, évêque d'Agen 1667-1669 : la Contre-Réforme au quotidien, Gregory Hanlon (professeur, Dalhousie university / Halifax)

La vie publique et religieuse à Clairac de 1550 à 1685, Stéphane Capot (directeur des Archives départementales de Lot-&-Garonne)

Le registre des Nouveaux Convertis : un « instantané » de Clairac en 1699, Chris Dutilh (généalogiste) & Clair Morizet (éditeur)

Conclusions, Nicole Lemaître



Clairac aujourd'hui…

Le 4 février dernier, lors de la présentation de notre Société des amis de Clairac, j'avais tenu à souligner combien ce regard passionnant que nous portons sur le passé, qui nous permet des découvertes insoupçonnées, loin de nous rendre nostalgiques, nous rendait fiers et heureux de continuer à faire vivre notre belle petite ville.

Nous sommes à présent au printemps et, après un hiver assez pluvieux, la nature renaît et éclate de couleurs, de verdure et d'odeurs bien agréables ! Les fleurs poussent dans nos jardins et nos champs, et nous sommes heureux d'accueillir la fleuriste Jenni, qui vient de s'installer à Clairac et d'ouvrir sa boutique ce 27 avril !

Après des crues qui ont hissé le Lot jusqu'aux portes du Restaurant de la plage, celui-ci a repris son cours habituel et le restaurant a rouvert ses portes, nous régalant dans ce cadre bien agréable ; il nous attend pour le colloque et toutes les occasions possibles !

Croisée tout à l'heure dans Clairac, une petite famille en visite en vélo. Dès le mois de juin, nous aurons à nouveau une permanence de l'Office de tourisme dans le nouveau « Tiers-lieu », dans l'ancienne halle.

C'est la pleine saison des fraises ! C'est beau, ça sent bon et c'est tellement bon ! Clairac se prépare à accueillir ses *Fraisiades* annuelles, trois journées festives consacrées à cette grande spécialité clairacaise.

Enfin, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'aux premiers jours de l'été, nous vous inviterons pour une « Assemblée générale pique-nique », si la météo le permet, dans le cadre d'un parc clairacais ; une manière aussi originale que conviviale pour partager entre nous. Nous prévoirons des tables et des chaises, et vous apporterez le reste, surtout votre bonne humeur ! Nous reviendrons bien vite vers vous pour vous en donner tous les détails.

Frédérique Blin

Printemps en images…











Voulez-vous jouer avec nous ?

Testez vos connaissances du patrimoine des rues…



Usé par le temps, un blason mis en valeur par deux palmes.



Un visage de femme, qui orne la « maison du médecin ».



Mais quel bottier avait fait sculpter cette enseigne parlante ?



En 1834, un ferronnier joua de la lyre pour un Clairacais…

✂----------

BULLETIN D'ADHÉSION

À renvoyer par poste accompagné de votre chèque, ou en complément de votre virement bancaire.

Nom : …… Prénom : ……

Adresse électronique : ……@……

2e adresse électronique (pour les couples) : ……@……

Adresse : ……

Code postal : …… Ville : …… ……

Téléphone : ……

Adhère à la Société des amis de Clairac en tant que :

☐ Membre actif (10 €) ☐ Couple (15 €)

☐ Membre donateur (30 €) ☐ Membre bienfaiteur (à partir de 50 €)

☐ Paiement par chèque à l'ordre de la Société des amis de Clairac.

☐ Virement au compte de la Société des amis de Clairac. Crédit agricole de Clairac :

France RIB 13306 00391 23082752609-69

Étranger IBAN FR76 1330 6003 9123 0827 5260 969

(sans oublier de nous adresser ce bulletin par mail ou par poste)

Société des amis de Clairac
HISTOIRE & PATRIMOINE

À …… le …… 2018 Signature :

<u>À retourner</u> : Société des amis de Clairac. Mairie de Clairac – Hôtel de ville – 47320 Clairac